



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le premier octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2025_10_65

Date de convocation du conseil : 26 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 25

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. FRETIER Philippe, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 15

Absents excusés :

Nombre de votants : 24

Mme BLANDINEAU Annette a donné pouvoir à M. BRUNO Thierry
Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme VALEAU LABROUSSE Christine
M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
M. ELUERD Roland a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard
Mme HERAUD Murielle a donné pouvoir à M. MICHELET Philippe
M. LABBÉ Hervé a donné pouvoir à M. DESBROSSE Jérôme
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine
Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane
M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal à l'APEC

Secrétaire de séance : Monsieur HERBRETEAU Bernard

Il est exposé au Conseil Municipal que M. Philippe MICHELET, désigné en tant que représentant de la commune nouvelle de Montmoreau à l'APEC par délibération n° D2020_4_8 du 27 mai 2020, démissionne de ce poste.
Il convient donc de désigner sa ou son remplaçant(e).

Mmes Corinne CHARRANNAT et Christine VALEAU-LABROUSSE ont fait connaitre leur volonté de représenter la commune au sein de l'APEC.

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante de se prononcer sur leurs candidatures, étant entendu que M. Roland ELUERD, Mme Béatrice PIVETEAU et Mme Annette BLANDINEAU restent représentants de la commune à l'APEC, conformément à la délibération du 27 mai 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DESIGNE, en tant que représentant du conseil municipal à l'APEC :

- M. Roland ELUERD
- Mme Béatrice PIVETEAU
- Mme Annette BLANDINEAU
- Mme Corinne CHARRANNAT (en tant que remplaçante de M. MICHELET Philippe)
- Mme Christine VALEAU-LABROUSSE (pour pourvoir le poste vacant)

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 01/10/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 02/10/2025

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN